

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des migrations : droit de la libre circulation des personnes (4DR2143)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

NGUYEN Minh Son, Professeur ordinaire.

Contenu

Ce cours semestriel de master a pour objet l'étude de la libre circulation des personnes en droit international, européen et suisse. Après une brève présentation des mutations de l'environnement économique et social pour les migrations ainsi que du cadre légal et institutionnel existant dans les différentes formes de libre circulation (modèle européen, GATS Mode 4, NAFTA, Mercosur), le cours se concentre sur la réception de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et des Accords d'association à Schengen et à Dublin en droit suisse, en particulier par le biais de la jurisprudence du Tribunal fédéral et des décisions du Comité mixte. L'enseignement est agrémenté de cas pratiques et de séminaires lors desquels les étudiants sont appelés à discuter de différents thèmes sur la base des lectures qui leur sont proposées.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes (question théorique et/ou résolution d'un cas pratique), précédé d'un temps de préparation.

Documentation

Les lectures préparatoires se trouvent sur Moodle.

Forme de l'enseignement

Cours agrémenté de cas pratiques.